



LA VILLE
RECRUTE

DES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE (H/F) À TEMPS COMPLET

CATÉGORIE B – CADRE D'EMPLOIS DES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE TERRITORIAUX

La commune de Saint-Prix, « Ville jardin » de 7 440 habitants, située au cœur de la forêt de Montmorency et membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, recrute des auxiliaires de puériculture (h/f) pour son service Petite enfance, rattaché au Pôle familles, solidarités, proximité et santé, par voie de mutation, détachement et éventuellement par voie contractuelle.

MISSIONS

Sous la responsabilité de la Responsable du service Petite enfance, vos missions seront les suivantes :

- Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) des enfants,
- Favoriser la socialisation du jeune enfant,
- Aider l'enfant dans l'acquisition de son autonomie,
- Assurer l'alimentation (repas, biberon) et introduire les aliments en lien avec la famille,
- Élaborer et mettre en œuvre des projets d'activités en lien avec le projet pédagogique,
- Alerter et réagir en cas d'accident,
- Établir une relation de confiance avec les parents, faire les transmissions, les conseiller et les accompagner,
- Favoriser la participation des parents à la vie de la structure,
- Participer aux réunions d'équipe,
- Participer à l'accueil et l'encadrement des stagiaires et apprentis,
- Intégrer la notion de développement durable,
- Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité,
- Participer au nettoyage et désinfection du matériel pédagogique et plans de change,
- Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux..) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants.

PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture,
- Créativité pour organiser des activités,
- Savoir faire les soins d'hygiène et de confort de l'enfant,
- Savoir faire la désinfection des plans de change, et jouets,
- Connaissance des besoins selon l'âge des enfants,
- Dynamisme,
- Patience, tolérance et discrétion,
- Disponibilité et ponctualité,
- Sens du travail en équipe,
- Capacités relationnelles, d'adaptation et d'écoute,
- Sens du service public,
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve.

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire (IFSE mensuelle et CIA en fin d'année) + participation employeur à un contrat groupe pour la prévoyance (20 €/mois) + un contrat groupe pour la santé (15 €/mois) + chèque de Noël annuel de 100 € + CNAS + politique de formation développée + proximité des transports en commun (gare Transilien H, bus) ou stationnement de proximité.

Temps de travail : 35 heures annualisées

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} juillet 2026.



@saintprix95 - www.saintprix.fr